

# LA LETTRE DE L'AGSAS

## Association des Groupes de Soutien au Soutien

### Contacts :

Bernard Delattre :  
36 Rue du Gal de Gaulle  
76250 Déville les Rouen  
Tel : 02 35 79 97 28  
06 24 28 76 02  
[Bernard.Delattre4@wanadoo.fr](mailto:Bernard.Delattre4@wanadoo.fr)

Jacques Lévine :  
2 Place du Gal Koenig  
75017 Paris  
Tel : 01 45 74 03 51  
[jacques.levine@wanadoo.fr](mailto:jacques.levine@wanadoo.fr)

Jeanne Moll :  
Buchenweg 1 B  
D 76532 Baden Baden  
Allemagne  
Tel : 00 49 7221 548 65  
[jeannemoll@yahoo.fr](mailto:jeannemoll@yahoo.fr)

Françoise Le Meur :  
20 Chemin de Montgeroult  
95650 Boissy l'Aillerie  
Tel : 01 34 42 15 79  
[francoise.lemeur@free.fr](mailto:francoise.lemeur@free.fr)

Geneviève CHAMBARD  
3 Allée du Belvédère  
77310 Saint-Fargeau  
[chambard.roland@neuf.fr](mailto:chambard.roland@neuf.fr)

Si vous souhaitez adhérer à l'Agsas, (l'adhésion fonctionne par année scolaire) ce qui permet de recevoir un numéro de la revue et trois Lettres de l'Agsas par an, veuillez adresser un chèque de 30 Euros à l'ordre de l'Agsas au Secrétaire général, Bernard Delattre. (Bulletin d'adhésion en page 8)

**Dans vos coordonnées, veuillez indiquer votre e-mail si vous en possédez un. Merci.**

La Lettre de l'Agsas est le bulletin de liaison de l'association Agsas.

**Président :**  
Jacques Lévine  
**Vice-Présidente :**  
Jeanne Moll  
**Trésorière :**  
Geneviève Chambard  
**Secrétaire Général :**  
Bernard Delattre  
**Secrétariat Colloque :**  
Françoise Le Meur

N'hésitez pas à consulter notre site :

<http://www.agsas.free.fr>

### Editorial :

Que ce soit dans le domaine des relations avec les familles défavorisées, indépendamment du remarquable travail des associations et d'un grand nombre d'enseignants, nous sommes toujours dans le règne de l'immobilisme. Rien de suffisamment sérieux n'est fait pour préparer une véritable politique de co-réflexion et d'alliance sur les problèmes éducatifs auxquels elles sont trop souvent confrontées dans l'angoisse et la solitude.

Que ce soit dans le domaine de la vie préscolaire, rien n'est fait pour donner suite à des suggestions comme la nôtre : « La Maison des Petits dans l'école ». La substitution du mot « maison » au mot « école », signifie que les enfants fragiles ont plus besoin d'une maison que d'une classe, ont plus besoin d'une structure maison que d'une structure classe. Cela signifie aussi que, pour s'occuper des enfants les plus exposés au passage difficile de la vie familiale à la vie groupale préscolaire, les adultes – enseignants, parents, travailleurs sociaux – ont, eux aussi, besoin d'une maison, dans l'école ou à côté, pour discuter de ce qui fait obstacle à l'accueil, notamment des petits les plus fragiles et, pour éviter d'être eux-mêmes fragilisés par des responsabilités particulièrement difficiles à assumer.

Que ce soit dans le domaine des premiers apprentissages de l'écrit, le point de vue que nous défendons et que nous résumons par l'appellation « l'école des quatre langages » est non seulement méconnu, mais complètement dévoyé par une volonté de retour à un passé mythique, où l'apprentissage par la lecture syllabique serait la panacée. Ce qui indique l'absence totale d'une analyse des véritables obstacles et le refus de se référer à des démarches pédagogiques qui permettent, par une diversification des approches, de maintenir le souci des « fondamentaux », et surtout de promouvoir, au lieu de les gâcher, des potentialités indispensables à la construction cognitive et identitaire du sujet.

Que ce soit dans le domaine de la rencontre avec les valeurs culturelles qui pourraient permettre à nos jeunes de se confronter autrement que par la violence ou la démission avec les redoutables problèmes que pose une société qui promeut le clinquant et le superficiel, nos propositions ne reçoivent pas, de la part de l'institution, l'écho qu'elles méritent. Celles-ci se fondent sur l'appétit méconnu des jeunes pour participer aux réflexions sur l'état du monde qui les entoure et contribuer à un plus de civilisation. Des outils comme les ateliers de philosophie, de psychologie, d'interrogation collective, donnent la preuve de leur efficacité sur ce point. L'Agsas se réjouit du succès que rencontre ses propositions de formation sur le terrain.

Notre colloque, en proposant comme thème : « La difficile question de la transmission » permettra la poursuite de la réflexion sur les moyens de donner corps et force aux initiatives constructives que propose l'Agsas.

J. Lévine. B. Delattre

Pour une première réflexion, à propos du thème du colloque

## TRANSMISSION ET EXHÉRÉDATION

Ces violences qui surgissent dans l'Ecole, ou autour d'elle, et dont les media se font l'écho d'une manière si lancinante, nous faisons l'hypothèse qu'elles constituent bien autre chose qu'un épiphénomène. Leur fréquence, les modalités de leur émergence, autant que leurs effets, nous incitent plutôt à les considérer comme susceptibles de concerner centralement la "tâche primaire" de l'institution scolaire, qu'elles interrogent, menacent, voire mettent en péril. Tâche primaire dont on rappellera qu'elle réside dans la **transmission** intergénérationnelle d'un objet symbolique, qui est le patrimoine culturel de l'humanité : on atténuera toutefois l'emphase de cette définition en ajoutant que celui-ci est dûment retailé et redéfini à chaque moment de l'évolution de la société, en fonction des représentations anticipées que l'on se forme des besoins des futurs adultes que sont les élèves. Notre hypothèse, donc, suppose que c'est précisément ce type de transmission qui se trouve être à l'heure actuelle la cible **insue** de ces violences, en tant qu'elles attaquent le cadre de l'Ecole.

Une **crise** de la transmission et, partant, de l'institution qui est mandatée par la société pour transmettre cet héritage culturel, une crise pas tout à fait récente, à dire vrai, tant se répète à l'envi depuis longtemps, dans les milieux pédagogiques, que l'Ecole est en crise...; une crise, toutefois, dont les contours et les significations se trouvent maintenant accusés, précisés, sinon éclairés par ces violences, qui en marquent peut-être l'acmé. Des violences dont la multiplicité-même vient sans doute dévoiler une autre violence, plus latente, celle qui est toujours intrinsèque à cette forme de rencontre qu'institue l'Ecole entre les générations, et qui se révélerait maintenant comme intolérable. "C'est toujours dans un moment critique de l'histoire qu'émergent et insistent la question de la transmission et la nécessité de s'en donner une représentation : au moment où, entre les générations, s'instaure l'incertitude sur les liens, les valeurs, les savoirs à transmettre, sur les destinataires de l'héritage : à qui transmettre ? Question féconde, qui instaure et maintient le travail de la mort dans le plaisir de la vie" (R. Kaës et al. (1993) : *Transmission de la vie psychique entre générations*, Paris, Dunod, p. 16). Même si l'Ecole n'est pas explicitement évoquée par la remarque de R. Kaës, il nous semble qu'elle l'illustre aujourd'hui de façon très adéquate.

**"On est encore escroqué...!"**

Jetée au visage de l'enseignant, cette phrase vient rituellement, au sein des établissements scolaires, en particulier dans les zones dites "sensibles", ponctuer les discussions, les échanges et les conflits entre adolescents et adultes : elle n'est pas seulement une manière d'avoir le dernier mot, mais traduit, croyons-nous, avec une étrange pertinence, une position psychique profonde des jeunes face à la transmission engagée dans leur scolarisation. Ce n'est pas d'abord la mise en rôles prescrite par l'institution qui se trouve refusée, ou encore les attitudes de conformité et de soumission induites par le rapport d'emprise qu'instaure le dispositif scolaire ; de façon plus frontale, c'est le Savoir lui-même en tant qu'objet de la transmission, qui est vécu comme leurrant, et donc récusé. Tout se passe comme si l'appropriation de ce Savoir scolaire, et les efforts demandés par l'adulte pour y parvenir, voyaient leur signification s'inverser, pour être perçus aujourd'hui comme un "marché de dupes" : l'Ecole ne nous donnera pas la contrepartie de l'exigence sublimatoire qu'elle entend nous imposer...

Ce que l'on peut désigner comme "le discours des grands-frères" témoigne - et avec quel impact ! - à l'usage des plus jeunes, dans les banlieues, d'une expérience brutale, radicale, de désillusion et de déception, laquelle vient saper chez ceux-ci l'adhésion minimale requise pour que puisse s'opérer la

transmission des contenus scolaires. Au fond, ce qui est en jeu pourrait s'entendre comme un déraillement du circuit habituel de la transmission, d'une transmission qui ne transiterait plus d'une génération à l'autre, mais resterait confinée à l'intérieur d'une fratrie, et qui ne concernerait plus la positivité de l'objet de l'héritage, mais au contraire le ressentiment haineux qu'il suscite. Une problématique qui mériterait sans doute de s'élaborer, du point de vue des héritiers du moins, en termes de rabatement de la "dette imaginaire" sur la "dette symbolique" : ce que vous entendez nous transmettre, nous n'en voulons pas ; ce que nous transmettons, quant à nous, c'est le refus de ce que vous nous transmettez.

Inutile et leurrant, ce Savoir dispensé par l'Ecole est de surcroît vécu comme dangereux, car désidentifiant par rapport aux racines culturelles des élèves, d'autant plus investies, par surcompensation, qu'elles s'avèrent la plupart du temps ténues et fragiles : incertitudes de la réminiscence-même d'un passé collectif et familial, marqué par la souffrance, la violence, la nécessité de quitter une terre ancestrale. De là, la projection si fréquente d'angoisses schizo-paranoïdes sur l'institution scolaire, ressentie comme une mère intoxicante. Ce qui se trouve ici enrayé par ce vécu persécutoire, n'est-ce pas justement la capacité de l'institution à proposer un espace de transitionnalité et à pouvoir être utilisée comme telle ? La violence que le jeune exerce contre le cadre de l'Ecole est alors moins mise à l'épreuve de sa capacité contenante qu'effraction de celle-ci, impliquant en définitive une visée de destruction, légitimée par le caractère considéré comme vital, voire sacré, de ce que l'institution se propose précisément de mettre en changement : comment, en effet, un tel projet ne serait-il pas vécu comme violemment déculturant ?

Il est clair que l'Ecole, l'Ecole de la République, a toujours été aux prises avec la multiplicité et la particularité des origines culturelles des élèves qu'elle accueillait, ce qu'elle gérait en les annulant et en tentant de les neutraliser, avec la violence que l'on sait : or, c'est très exactement sur ce plan qu'elle est actuellement mise en difficulté. Ce qui se trouve présentement mis en question et mis en défi, c'est la capacité de l'Ecole à retrouver-recréer la signification-même de sa tâche primaire au sein d'une société multiculturelle.

### ***"T'es pas mon père...!"***

Là encore, ce leit-motiv, si souvent rétorqué par les élèves des ZEP ou d'ailleurs lorsqu'un enseignant se risque à formuler une remarque sur leur conduite, dévoile l'autre dimension de ce qui est récusé. Parmi d'autres, les travaux de Pierre LEGENDRE montrent assez que l'objet de la transmission est un objet biface : le Savoir, bien sûr, d'un côté, mais aussi, de l'autre, l'Interdit, la limite. A leur manière, ces adolescents, par la double modalité de leur refus, illustrent avec rigueur l'inhérence du rapport entre Loi et Savoir, si parfaitement incarnée, jadis, par l'austère figure du Maître d'école, sévère mais juste... Or, nous avons à prendre acte du fait que l'époque à laquelle l'éthique de l'Ecole s'inscrivait dans le droit fil de celle de la famille est sans doute révolue. Dès lors, ce "t'es pas mon père" donne à entendre, parmi la multiplicité des acceptions qu'il comporte, le sentiment d'abus qu'éprouvent maints élèves lorsque l'Ecole pose un interdit et vient alors occuper, sinon usurper, une place que leur famille n'a pas tenue.

De fait, l'analyse des situations de conflits et de violences intra-scolaires nous confronte fréquemment à des systèmes complexes de disqualification réciproque : le corps enseignant stigmatise "la démission des familles", dans le moment où les familles croient devoir adopter une position de protection du jeune contre la sanction scolaire, vécue souvent comme infondée, discriminatrice et persécutoire, dans un mouvement, par conséquent, de solidarisation avec la transgression de celui-ci. Mais il arrive aussi que ce soit la famille qui projette sur l'Ecole la culpabilité de n'avoir pas su maintenir une attitude de fermeté. Dans bien des cas, la situation est donc celle d'une impossibilité à conclure une "alliance éducative"

minimale (à la manière dont on évoque l'alliance thérapeutique) entre les responsables adultes de l'éducation du jeune. Face à la complexité paradoxante des positions mouvantes des uns et des autres, on conçoit que les réponses des adolescents puissent être confusionnelles.

### *Une fantasmagorie de l'exhérédation ?*

A écouter les enseignants parler de leur pratique professionnelle, nous sommes frappé par l'engrenage véritablement spéculaire dans lequel sont pris, si ce n'est piégés, les partenaires de la transaction scolaire. Face au refus, opposé par les élèves, d'occuper la place qui leur est traditionnellement dévolue, une première réaction du corps enseignant est celle du doute sur le bien-fondé de sa fonction, une érosion du sens qui soutenait son identité professionnelle, une menace d'écroulement des idéaux relatifs au métier. Mais les schémas défensifs qui paraissent très spécifiques aux professions qui concernent l'éducation impliquent une deuxième possibilité, celle du retournement projectif de la disqualification et de l'indignité sur la personne de l'élève lui-même : à l'interrogation dépressive de l'enseignant : "que suis-je venu faire dans cette galère ?" succède bien vite l'idée : " ils ne valent décidément pas la peine que je me donne pour leur transmettre l'or de mon savoir !".

Le droit, en tant qu'il est éminemment concerné par cette forme de transmission qu'est la succession, l'héritage, nous procure, avec le vieux mot d'"exhérédation" une manière de resignifier ce qui se jouerait à l'heure actuelle dans l'Ecole : "action de déshériter ; disposition testamentaire par laquelle le testateur exclut ses héritiers présomptifs de la succession à laquelle ils auraient légalement droit...", précise le Grand Robert (V.VII, p. 749). A refuser aussi ostensiblement d'être sujets de cet héritage que l'Ecole a pour fonction de transmettre, les élèves ne dévoilent-ils pas la souffrance d'une exclusion - qu'ils traduisent avec leurs mots, que nous avons tenté de restituer -, celle qui les constitue précisément comme indignes de le recevoir ?

A l'appui de notre propos, il y aurait lieu d'évoquer la trame imaginaire des représentations que se forment les uns des autres les partenaires de la transaction scolaire, ce sentiment répandu qu'éprouvent les élèves d'être déconsidérés par les adultes, cet emploi si stéréotypé et revendicatif du terme de "respect" dans la bouche des adolescents et, d'un autre côté, ce vécu si particulier des enseignants à l'égard de leurs élèves, un vécu d'inquiétante étrangeté, bien traduit par une profusion de métaphores animales... "Ils sont pires que des bêtes", nous disait l'un d'entre eux. Au vrai, la conjoncture actuelle de l'éducation scolaire nous paraît marquée par un enrayement profond de la dynamique identificatoire qui assurait jadis, vaille que vaille, les conditions de possibilité psychique de la transmission : la réussite des apprentissages est certes suspendue à une identification positive de l'élève au maître, mais celle-ci - on ne le souligne pas assez - ne peut intervenir qu'au prix d'une identification préalable et récurrente du maître à l'élève, laquelle ouvre la voie à la précédente et autorise l'accès au savoir. C'est le jeu croisé de ces mouvements identificatoires qui nous semble actuellement être interrompu.

Si cette esquisse d'analyse est fondée, il s'impose d'observer alors que la récente enquête du ministère de l'Education Nationale, médiatisée à grand tapage, n'a pu que rater son objet : en tant qu'elle concernait les contenus d'enseignement - les objets de la transmission -, elle a ainsi occulté l'interrogation et la réflexion préjudicielles auxquelles doit se confronter aujourd'hui l'institution scolaire, celles qui concernent la signification -même de sa tâche primaire, présentement en impasse de symbolisation.

/Dominique GINET

## Les activités de l'Agsas : (Agsas.free.fr)

**La revue** : Le numéro 16 est paru, dans le prolongement du colloque d'octobre 2005 qui portait sur : « Les relations Ecole-familles ». Il est en vente au prix de 15 euros, port compris

**Nos rencontres sur le terrain** :

**.Prévues** :

Clermont Ferrand les 26 et 27 /09/2006

Besançon : 21 novembre

Dammarié les Lys : 9 décembre

Lyon, le 06/12/2006

Congrès national des Maîtres E, à Lille, le 19/10.

**Ateliers de philo** : Ce sont maintenant plus de 500 personnes, à Paris et en province, qui ont pu bénéficier de la formation aux ateliers de philo proposée par l'Agsas

La dernière journée de formation, s'est déroulée le **mercredi 13 septembre 2006, à Paris**, au Foyer des Lycéennes, (45 participants)

Formation prévue à **Toulouse**, le **samedi 30 septembre, après midi, se renseigner auprès de Nelly CHEUL, tel : 06 82 33 20 66 et 05 81 34 15 86** [ncheuljo@numericable.fr](mailto:ncheuljo@numericable.fr)>

**Formation d'animateurs de soutien au soutien** :

Les formations prévues pour l'an prochain, toujours à Paris :

Les 2 et 3 décembre 2006, les 17 et 18 mars 2007 et les 9 et 10 juin 2007.

**Le colloque** :

Il aura lieu les 7 et 8 octobre 2006, à Paris, au Foyer des Lycéennes.

La réflexion portera sur : « **La difficile question de la transmission** »

Voir programme et conditions d'inscription par ailleurs.

**Nos publications** :

**La revue** : « JE EST UN AUTRE »

**N° 16** (voir plus haut)

**N°15** : **L'instance-monde**, paru en avril 2005, disponible au prix de 15 euros, port compris.

**N° 14** : **Quel avenir pour les instances paternelle et maternelle ?** paru en avril 2004 disponible à 13 Euros(port compris)

**.N° 11** : **Le corps dans tous ses états** – **N°12** : **Le moi et le groupe** – **N° 13** : **Le nouveau peuple scolaire** :8 euros ou 20€ les trois (une idée de cadeau ???)

**Les brochures sur les Ateliers de philo**

1/Essai sur le monde philosophique de l'enfant : 5 euros ( 7 euros si envoi)

-2/ **VIENT DE PARAÎTRE** : **LA NOTION DE MONDE PHILOSOPHIQUE DES ENFANTS** : 8 euros (10 euros, si envoi)

*Avertissement concernant cette deuxième brochure*

*Ce texte fait suite :*

- *A l'atelier de philosophie AGSAS Je est un autre, N° spécial 2001, qui reprend divers articles parus depuis 1996*

- *Au texte paru sur Internet en 2002 : Les ateliers de philosophie AGSAS : spécificité, pratiques et fondements.*

- *Au texte de l'intervention au parlement de la Communauté française à Bruxelles 2004*

*Le texte proposé ici permettra au lecteur de se rendre compte de l'état actuel de l'avancement de la recherche.*

*Ceux qui pratiquent les ateliers de philosophie Agsas avec les enfants pourront nous adresser leur contribution et, de ce fait, enrichir le travail d'élaboration mené depuis 1996.*

(Pour commander, envoyer un chèque à l'ordre de l'Agsas au Secrétaire Général.)

**Les livres** (ESF Editions) :

**JE EST UN AUTRE**, Jacques Lévine et Jeanne Moll

**Pour une anthropologie des savoirs scolaires**, Jacques Lévine et Michel Dévelay,

Et aussi : Le dernier livre de Cécile Delannoy : **Au risque de l'adoption**, aux Editions de la Découverte, (Préface de Jacques Lévine)

La réédition du livre de M. Cifali et J. Moll , **Pédagogie et psychanalyse** (L'harmattan 2004

Vient de paraître aux Editions Belin : « **Si on rêvait** », un ouvrage auquel ont participé Jacques Lévine (deux textes) et Hélène Voisin, dans l'esprit des ateliers de recherche de l'Agsas. (29 euros)

## La difficile question de la transmission

Nous constatons de plus en plus de ruptures et de faillites de transmission dans les familles et à l'école, lieux où, traditionnellement, elle est censée opérer.

Qu'en est-il de notre propre désir de transmission à nous adultes ? Qu'est-ce qui le parasite et lui fait obstacle ? Qu'en est-il des pannes, voire des refus actuels de transmettre ? Et qu'est-ce que les enfants et les jeunes nous donnent à entendre par leur refus de se soumettre à notre « vouloir transmettre » (la Loi, des savoirs, des valeurs...) ?

Nous avons à nous saisir de ces empêchements et à tenter de les comprendre, surtout lors des passages difficiles que les enfants et adolescents ont à franchir pour pouvoir grandir.

Nous avons aussi à réfléchir ensemble :

De quels héritages sommes-nous nous-mêmes dépositaires ? Comment en avons-nous joué, entre influences et liberté, pour nous construire, avec et contre la part que les Anciens nous ont léguée ?

Qu'est-ce que nous visons, au sein des institutions, l'AGSAS y compris, et comment voulons-nous transmettre aux jeunes générations ce que nous croyons utile à la construction d'un monde plus humain ?

Autant que la question des enjeux et des structures de la transmission, c'est celle de la relation à élaborer nouvellement entre les générations qui est posée.

Jeanne Moll

---

### BULLETIN D'ADHESION

( Chèque de 30 euros à l'ordre de l'AGSAS à envoyer à Bernard Delattre)

Nom, Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

adhère à l'AGSAS :

- Pour l'année 2006/2007 , recevra le N° 17 de la revue « Je est un Autre » et trois fois par an La Lettre de l'AGSAS

# COLLOQUE AGSAS

7 et 8 octobre 2006

Foyer des Lycéennes, 10 rue du Docteur Blanche,  
Paris 16<sup>ème</sup> (M° Ranelagh ou Jasmin).

## « La difficile question de la transmission » Programme

**Samedi 7 octobre 06**

**Dimanche 8 octobre 06**

<p><b>9h00</b> : Accueil des participants</p> <p><b>9h30- 10h</b>: Introduction du thème du colloque : Jeanne Moll**</p> <p><b>10h-12h</b>: Travail en ateliers</p>	<p><b>9h 30</b>: Intervention de M.Malicot, directeur de la formation, des études et recherches chez les Compagnons du Devoir du Tour de France, sur le thème : « Qu'est-ce que transmettre chez les Compagnons ? »</p> <p><b>10h45</b> : Pause</p> <p><b>11h15</b> : Dialogue avec Jean-Claude Casadesus, Directeur de l'orchestre National de Lille, auteur du livre « Le plus court chemin d'un cœur à un autre » (Ed. Stock) **</p>
<p><b>12h15</b> Déjeuner</p>	<p><b>12h15</b> : Déjeuner</p>
<p><b>14h-15h</b> : Retour du travail en ateliers</p> <p><b>15h-16h</b> : Synthèse par Dominique Ginet, psychologue clinicien, Maître de Conférences, Université de Lyon 2, et dialogue avec la salle.</p> <p><b>Pause</b></p> <p><b>16h30</b> : Intervention de Sandra Travers de Faultrier (avocate, chargée de cours à l'Institut des Sciences Politiques de Paris), « La parole professorale ».</p> <p><b>18h</b> : Assemblée générale de l'AGSAS et Conseil d'Administration</p>	<p><b>14h</b> : Jacques Lévine**, Docteur en psychologie, psychanalyste/ Dominique Ginet : « La transmission en psychanalyse : la rencontre avec l'autrement que prévu »</p> <p><b>15h30-16h</b> : Clôture du colloque par le Président de l'Agsas, Jacques Lévine</p> <p><i>**Jeanne Moll, Jacques Lévine et Jean Claude Casadesus se feront un plaisir de dédicacer leurs ouvrages respectifs</i></p>

## Renseignements

### ◆ Tarif du colloque

adhérents : 50 euros

non adhérents : 70 euros

déjeuner : Attention : Plus de possibilité de déjeuner au Foyer des Lycéennes, nous rembourserons les personnes qui s'étaient inscrites.

### ◆ Hébergement : il n'est pas assuré par le colloque. Toutefois, nous vous proposons des possibilités d'hébergement sur réservation.

- Foyer des Lycéennes: 01-40-50-41-36.
- Maison Accueil Nicolas Barré, 83 rue de Sèvres, M° Sèvres Babylone : 01-45-48-25-48.
- Institut de La Salle - les Frères hôteliers : 78 A rue de Sèvres Paris 7e (métro Duroc) tél : 01 44 49 36 03
- Espace Assomption : 19 rue de l'Assomption 16e métro : Ranelagh tél/fax : 01 53 92 85 00

### ◆ Pour tout autre renseignement sur le colloque:

Françoise Le Meur

06 30 55 59 83 (ou 01 34 42 15 79)

[francoise.lemeur@free.fr](mailto:francoise.lemeur@free.fr)

### ◆ Inscription

Pour l'inscription au colloque, merci de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'AGSAS à :

*Françoise Le Meur - AGSAS- 20 chemin de Montgeroult – 95 650 Boissy l'Aillierie*

---

Nom :

Prénom :

tél :

Mail :

Fonction :

Adresse :

Ci-joint, chèque à l'ordre de l'Agas d'un montant de:

**Adhérents : 50 €**

**Non adhérents : 70 €**

*NB : Il ne nous est pas possible de diviser le prix pour les personnes venant 1 seule journée.*

De façon à faire la plus large publicité pour le colloque, il vous est possible de dupliquer ce numéro de la Lettre et de le faire circuler autour de vous, d'avance nous vous en remercions.

La lettre de l'AGSAS n°27 ter. Directeur de la publication : Jacques Lévine.